

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sans avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne Réclamés : 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 59, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 23, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 52, 8 03, 9 44, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, m., 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 48, 13 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboux, rue de la République, n° 14. Lille, chez M. Bagnin, Libraire, rue Grande-Chaussée, n° 18. Paris, chez M. Havaux, Libraire-Gérant, 10, place de la Bourse, n° 10. A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS	
DU 3 MAI	
5 0/0	54 40
4 1/2	78 30
Emprunt 1871	86 40
Emprunt 1872	88 90
DU 5 MAI	
5 0/0	54 15
4 1/2	78 53
Emprunt 1871	86 03
Emprunt 1872	88 45

ROUBAIX, 5 MAI 1873

LE TOCSIN D'ALARME

L'article qu'on va lire, emprunté au *Messager de Paris*, feuille surtout financière, n'a rien d'exagéré ; il se recommande à toute l'attention des hommes sérieux :

« Nous entrons dans une des crises les plus formidables de notre histoire sinon dans la plus formidable de toutes.

En 1830, on a fait une révolution pour obtenir que diverses concessions de la charte de 1815 ne fussent pas retirées ; en 1848, on a fait une révolution pour obtenir l'adjonction des capacités aux électeurs consistant en briser le pouvoir impérial. Ces diverses révolutions, quelque fatales qu'elles aient été, ne compromettaient pas l'existence même de la nation.

En 1873, la révolution qui s'accomplit sous nos yeux, sans violence apparente, a bien une autre portée et aura bien d'autres conséquences. Elle inaugure l'avènement des couches sociales nouvelles qui entendent remplacer la bourgeoisie. La révolution qui s'effectue légalement, en ce moment a pour programme la guerre à la propriété, à la famille, à la religion ; elle entend substituer la fédération municipale à l'unité française.

Elle a déjà touché son but avec la Commune, mais elle n'y est pas arrivée pour avoir voulu procéder par la violence. Elle s'aperçoit que son plan n'a pas échoué par la question de fond, mais par la question de forme. Elle retouche donc à la forme ; à la violence, elle substitue l'habileté.

Depuis les élections générales, l'Extrême-Gauche a renforcé ses rangs dans l'Assemblée de Versailles de quarante députés au moins. Il lui manquait encore dans la représentation de Versailles quelques-uns de ses chefs les plus habiles et les plus osés. M. Barodet et M. Lockroy y sont entrés dimanche dernier. M. Ranc y entrera de dimanche prochain en huit jours.

Ce qu'est dès à présent le conseil municipal de Paris, l'Assemblée nationale de Versailles va l'être bientôt. Le parti démocratique y sera maître, maître absolument, par voie légale. Il montera au pouvoir le jour où il le voudra, et ce jour-là, l'armée qui est notre dernière sauvegarde, lui obéira.

Le réseau dans lequel on nous a enlacés a été préparé avec une habileté admirable. On s'est emparé d'abord des grandes villes et de Paris, puis des villes moyennes, puis des campagnes et aujourd'hui le parti avancé est maître à peu près partout.

M. Thiers a assisté à tout ce travail, non seulement sans s'en émouvoir, mais en le favorisant. Il avait si peur que le rétablissement d'une monarchie le fit descendre de son fauteuil présidentiel, qu'il a cru qu'il ne pouvait être en danger que par la Droite et que dès lors il pouvait sans inconvénient mettre à la Gauche la bride sur le cou. Les élections du 27 avril auraient dû l'éclairer. Il a ouvert les yeux quelques heures, devant

l'évidence, en se laissant endormir à nouveau par les cajoleries intéressées de MM. Carnot, Arago, etc. . .

Aujourd'hui nous sommes au bord du précipice, et c'est sur ce détestable terrain que nous avons à livrer bataille, sans perdre de temps, car tout le temps perdu profite à nos adversaires.

Le parti conservateur est obligé de jouer son va-tout avec le concours de M. Thiers ou sans son concours, s'il le lui refuse. Le parti conservateur a à exiger de lui son adhésion à la réforme du suffrage universel. Si M. Thiers prête son concours, la Droite n'a à livrer bataille qu'à la Gauche ; s'il le lui refuse, elle a deux adversaires au lieu d'un, M. Thiers et la Gauche.

Si cette bataille se gagne, la France peut être encore sauvée ; si cette bataille se perd, nous aurons, avant la fin de l'année, le gouvernement de MM. Challemeil-Lacour, Ranc, Lockroy, Allain-Targé, etc. . .

Cette bataille, elle se livrera dès la rentrée de l'Assemblée, c'est-à-dire à la fin du mois de mai.

Si nous sommes vaincus, ce ne sont plus seulement les fortunes, ce seront les personnes qui ne seront plus en sécurité. Devant la gravité et l'imminence relatives d'un tel malheur, il nous faut bien sonner le tocsin d'alarme.

Du reste le public de la Bourse a déjà le sentiment de la situation. La spéculation se dégage en hâte, les portefeuilles réalisent, chacun cherche à offrir le moins de prise possible à l'ouragan. Nous voyons une disposition générale à sortir des valeurs françaises pour entrer dans les valeurs étrangères et émigrer avec elles si c'est nécessaire. La spéculation ne s'était pas trop épuisée tant qu'elle avait cru que M. Thiers, éclairé par l'élection Barodet, allait revenir faire alliance avec la Droite ; mais dès qu'elle a su qu'il avait déclaré qu'il était résolu à tenir la conduite contraire, elle s'est trouvée en proie à l'épouvante la plus absolue.

On a parlé aujourd'hui de la retraite de M. de Goulard. Si le fait se réalisait, il serait salué par 2 p. 100 de baisse, parce que la Bourse y verrait la confirmation du bruit si accredité que M. Thiers l'a sacrifié à la Gauche.

Pour nous résumer, nous en sommes arrivés, sans nous en être suffisamment doutés, à être tombés pieds et poings liés dans les mains des anciens chefs politiques de la Commune. Il nous reste une faible chance de nous en dégager, et cette chance, il faut la courir. Mais si, dans cette lutte suprême, nous sommes battus, la fortune publique se trouve du coup amoindrie d'un grand tiers.

D'ici à peu de semaines, la parole sera aux événements. — EUGÈNE ROLLAND.

Nouvelles du jour

Les radicaux commencent à exploiter leur victoire du 27 avril. Le *Constitutionnel* nous apprend que M. Challemeil-Lacour s'est présenté officiellement à l'hôtel de la présidence et a fait à M. Thiers quelques observations au sujet de certaines mesures de répression prises par le gouvernement contre plusieurs organes du parti radical.

Nous lisons dans la *Patrie* : « Un bruit très-gravé circule dans les régions présidentielles, et il est émis par des familiers en mesure d'être bien informés.

On assure qu'un certain nombre de membres de la droite seraient allés successivement trouver M. Thiers et lui auraient parlé non en ennemis ministériels, mais en patriotes profondément tristes et prévoyant de sinistres événements.

On ajoute que le président a longue-

ment parlé de conciliation, et qu'on aurait cherché un terrain propre à une entente sérieuse. Quant aux projets du président, ils sont restés un mystère. Voilà ce qu'on dit, voilà ce qu'on affirme, et nous le répétons. »

À la suite du compte-rendu de la commission de permanence, on lit dans le *Journal des Débats* :

Après la séance de la commission de permanence, il s'est formé différents groupes. Dans l'un d'eux on s'est préoccupé de la question de savoir s'il faudrait accepter la discussion immédiate des lois constitutionnelles que le gouvernement prépare en ce moment et qu'il se propose de déposer sur le bureau de l'Assemblée dès la rentrée.

Un membre influent de la majorité a exprimé l'opinion qu'il serait convenable de renvoyer la nomination de la commission appelée à examiner les projets du gouvernement après la discussion des projets de loi sur l'instruction primaire et sur l'organisation de l'armée. Il a ajouté que si la commission était nommée immédiatement, il pourrait se produire une agitation non moins grande que celle qui s'est produite durant les délibérations de la commission des Trente.

Plusieurs députés estiment qu'il serait plus sage de renvoyer la nomination de la commission après l'évacuation du territoire, conformément à la proposition présentée dans ce sens par MM. Kerdrel et Pradié à la commission des Trente et à l'Assemblée.

M. Pradié ayant distribué à quelques-uns de ses collègues les épreuves de sa proposition sur la composition de la seconde Chambre, la conversation s'est engagée dans ce même groupe sur la question de savoir quel est le mode de composition qui est préférable. Doit-on nommer la seconde Chambre par le suffrage universel à deux degrés et par les corps de l'Etat, ou bien par le suffrage universel direct, mais en choisissant les membres de la Chambre haute dans certaines catégories ? Le premier système, qui est celui de M. Pradié, a paru prévaloir dans ce groupe.

Les amis dangereux du gouvernement ont entrepris une campagne désespérée contre les feuilles conservatrices. Nous tenons de source certaine que le gouvernement a été sollicité de prendre des mesures vigoureuses contre certains journaux. M. Thiers a résisté jusqu'à ce que nous nous empressions de le dire.

L'Etat annonce que M. Barodet n'habitera pas Paris, mais Versailles, où il s'est fait retenir un appartement. Est-ce que déjà M. Barodet voudrait fuir les frères et amis et rompre en visière au citoyen Gambetta en « coupant sa queue » ? Le fait a sa gravité, et il y a lieu de penser que les comités directeurs sauront imposer, en vertu du mandat impératif, à leur nouvel élu, une résidence autrement radicale que celle de Versailles. L'illustré Barodet saura bientôt qu'il se doit à Belleville.

On lit dans le *Stéphanois* : « Depuis lundi, plus de deux millions de commandes faites à la place de Saint-Etienne ont été annulées.

Si la confiance ne renait pas d'ici huit jours, ce chiffre montera au double.

Les ouvriers parassementiers perdent déjà, en façons, deux cent mille francs.

Ils en perdront la semaine prochaine, quatre cent mille.

À Lyon, six millions d'affaires ont été décommandées.

Si Ranc, le communal, passe comme c'est probable, c'est quatre millions qu'il faudra ajouter.

Perte sèche pour les ouvriers lyonnais, un million de salaires.

Or, ceci n'est pas de la fantaisie. C'est un total métallique brutal, auquel tous les commentateurs du *Bien public*, du *Soir*, et de la *République française* ne détacheront pas un pauvre centime.

Encore quelques élections comme celles-là, et le travail s'arrêtera net dans ces deux grandes et industrieuses cités de Lyon et de Saint-Etienne.

Il y en a, les naïfs, qui disent : « Patience, ça reviendra ; ce qu'on décommande aujourd'hui sera recommissionné dans quinze jours. »

Erreur ! le temps aura marché, les affaires manquées ne se reprendront plus. C'est une demi-saison ratée. »

Mort de l'amiral Rigault de Genouilly

La France, à laquelle chaque jour apporte un nouveau deuil, vient de perdre une de ses illustrations maritimes. M. l'amiral Rigault de Genouilly est mort hier, à Paris, des suites d'une fluxion de poitrine dont il était atteint depuis plusieurs jours, ainsi que nous l'avons annoncé.

Depuis la veille — quoique un certain mieux se fût manifesté pendant quelques heures — le malade était dans un état complet de prostration, lequel n'a fait qu'augmenter pendant la nuit.

Hier matin, se sentant perdu, il a fait demander M. l'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine, s'est confessé et a reçu les derniers sacrements.

Jusqu'à midi, il est resté assez calme. A ce moment a commencé l'agonie.

À quatre heures, l'amiral a rendu le dernier soupir.

Il était entouré de tous les siens, et avait fait ses adieux à sa famille et à ses amis, notamment à M. l'amiral Pothuau, qui était venu le voir.

Dès sept heures du soir, la nouvelle était connue, et tout ce que Paris compte d'illustrations militaires venait inscrire au domicile mortuaire, 4, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

La marine perdit en M. Rigault de Genouilly l'un des amiraux qui l'ont le plus honorée. Nul plus que lui n'était digne du premier rang où l'avait élevé son mérite.

Doté d'une remarquable énergie, d'un caractère éminemment chevaleresque, d'un ardent amour pour son pays, c'était un homme de guerre accompli.

Aucune autorité ne fut mieux reconnue que la sienne, parce que tout en lui était fait pour l'imposer.

L'amiral Rigault de Genouilly qui venait d'atteindre sa sixième année, était né en 1807, à Rochefort, d'une des plus vieilles familles de la Charente. Il entra à l'École polytechnique avec un des premiers numéros. En 1827, il en sortit et fut classé dans la marine avec le grade d'aspirant de seconde classe. Nommé enseigne après la révolution de 1830, il devint capitaine de corvette en 1841. Il fit à cette époque une croisière dans les mers de Chine, où il dirigea des travaux de sondage, grâce auxquels les routes maritimes furent rectifiées dans ces parages. Ce voyage se termina par un naufrage à la suite duquel il revint en France. En 1848, il reçut le grade de capitaine de vaisseau.

En 1854, il prit une part active à la guerre de Crimée. Promu au grade de vice-amiral en 1862, il prit le commandement de l'escadre d'évolution de la Méditerranée.

Il fut élevé en 1864 à la dignité d'amiral, et nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

L'Empereur l'appela plus tard au Sénat, puis au ministère de la marine, où il signala son passage par d'importantes modifications.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Brevets d'invention.

Nous donnons sous ce titre et sans discussion l'analyse des brevets de nature à intéresser nos lecteurs.

Chauffage des appareils employés dans l'apprêt des soieries.

97.193. On se sert ordinairement dans les ateliers d'apprêts pour foulards et autres tissus de soie, de cylindres creux en métal, chauffés à de hautes températures au moyen de mandrins en fer, préalablement rougis au feu. M. Gautillon (2 rue Malesherbes, à Lyon), remplace ce mode de chauffage coûteux et encombrant par l'emploi de vapeur surchauffée introduite à l'intérieur des cylindres.

Apprêt des fils et des tissus.

97.209. L'apprêt breveté par M. Ruby (7 place d'Helvétie, à Lyon), est destiné à donner aux filaments de la raideur ou *caric*, en même temps qu'à imperméabiliser le tissu. Il est fondé sur la combinaison des acides gras et des résines avec les bases pour former des corps analogues aux savons.

Les bi-stérates, oléates, margarates, palmitates, résinates alcalins, les bi-sels ammoniacaux, principalement, sont d'une préparation facile et attaquent pas les couleurs.

Appareils à rouer les chaînes sur le métier à tisser.

97.275. MM. Shackleton et Binns, de Halifax (Angleterre), représentés par M. Brandon (13, rue Gaillon, à Paris), ont imaginé un bâti spécial qui reçoit l'ensemble de dernières avec la chaîne ainsi que les lames ou lisses, le peigne et la portion de l'ancienne chaîne qui doit être nouée avec la nouvelle. Ce bâti porte, en outre, un chariot qui peut se mouvoir latéralement ou transversalement avec les fils de la chaîne, sur des rails. Un crochet vertical ou aiguille saisit et place vis-à-vis l'un de l'autre les fils à réunir. Un doigt mécanique, animé d'un mouvement circulaire, forme la boucle tandis que l'aiguille mentionnée plus haut tire les extrémités des fils bouclés. Un arbre horizontal fileté détermine l'avancement du chariot par intermittences, au fur et à mesure du bouclage. Enfin, des couteaux limitent uniformément les bouts libres des nœuds.

Draps à effets de reliefs et de moire.

97.283. Les effets brevetés par M. Anest (représenté par M. Demeulle, rue Henry, à Elbeuf), consistent sur les étoffes drapées ou dites *velours* ou lainées seulement sans toudage, c'est-à-dire sur les étoffes dans lesquelles les fibres de la surface sont toutes inclinées dans le même sens ou toutes relevées. Sur cette surface bien dressée se place soit un châssis formé de fils métalliques, soit une plaque métallique à jours, figurant un dessin quelconque. Le tout solidement fixé, on relève les poils en sens inverse du drapé, au moyen d'une cardé, ou bien on les couche, s'il s'agit de draps veloutés. Les parties mé-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 6 MAI 1873

— 91 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XIX.

Les chagrins de Laura. — (Suite)

De toutes les paroles qui pouvaient se prononcer en présence de Gilbert Monckton, celles-là étaient peut-être les plus désagréables.

Il tressaillit comme s'il eût été piqué et, quittant son siège près du feu, il prit une bougie allumée sur la table et se dirigea vers la porte.

« Je ne puis réellement endurer tout cela, dit-il ; Eleanor, je vous laisse avec Laura. Dites-lui ce que vous avez à lui dire sur Lancelot Darrell, et, par pitié, ne prononcez plus jamais ce nom devant moi. Bonne nuit.

Les deux jeunes femmes restèrent seules. Laura s'était jetée sur un sofa et sanglotait avec violence. Eleanor se tenait à quelques pas d'elle et la regardait avec la même expression de tristesse et de pitié qu'avant la sortie de son mari.

« En présence de vos chagrins, Laura,

lui dit-elle, j'oublie presque les miens. Ma pauvre enfant, Dieu sait combien ma pitié pour vous est sincère !

« Mais je n'en veux pas de votre pitié ! s'écria Laura. Je vous haïrai si vous dites quelque chose contre Lancelot Darrell. Pourquoi me prendrait-on en pitié ? Je suis fiancée à l'homme que j'aime, le seul homme que j'ai jamais aimé. . . vous savez cela, Eleanor, vous savez combien je suis devenue amoureuse de lui dès son arrivée à Hazlewood. . . et je l'épouserai en dépit de tout. Dans trois ans je serai majeure, et alors il n'y aura pas de faux tuteur qui pourra m'empêcher de faire ce que je veux !

« Mais vous ne voudriez pas l'épouser, Laura, si vous le saviez méchant homme ?

« Je ne voudrais jamais croire que ce soit un méchant homme.

« Mais, ma chère, vous m'écoutez. Il faut que je vous dise la vérité. Je vous l'ai cachée trop longtemps. J'ai été coupable en vous la cachant. J'aurais dû tout vous dire dès mon arrivée à Tolland.

« Qu'auriez-vous dû me dire ?

« L'histoire de ma vie, Laura. Mais je pensais que vous seriez un obstacle entre moi et la victoire que je voulais remporter.

« Quelle victoire ?

« Une victoire sur l'homme qui a causé la mort de mon père. . . »

« Alors, petit à petit, interrompue par

mille exclamations et protestations de la jeune fille toute en larmes, dont la tête s'appuyait sur son épaule et dont la taille était entourée de son bras, Eleanor Monckton raconta l'histoire de son retour à Paris, de la rencontre sur le boulevard, et du suicide de George Vane. Petit à petit, elle parvint à expliquer à la malheureuse jeune fille, qui se serrait contre elle et qui répétait sans cesse qu'elle ne croirait rien contre Lancelot, qu'elle ne pouvait se faire à l'idée qu'il fût traître et cruel, — comment l'artiste et son vil complice Victor Bourdon avaient dépouillé le vieillard de l'argent qui représentait pour lui l'honneur et l'avenir de son enfant.

« Vous me jugez dure et sans pitié, Laura, dit-elle, et je m'étonne quelquefois de me voir de pareils sentiments, mais rappelez-vous, rappelez-vous seulement ce qu'a souffert mon père. Il fut dépouillé de l'argent qui lui avait été confié. Il eut peur de se trouver face à face avec son enfant. Oh ! mon pauvre cher père, quelle triste opinion vous aviez de moi ! murmura-t-elle à voix basse, comme si elle se fut adressée à son père mort. Comment pouviez-vous croire que j'aurais prononcé un seul mot de reproche, ou que je vous aurais moins aimé parce que vous auriez perdu une douzaine de fortunes à moi ? Non, Laura, je ne puis oublier ce que souffrit mon père, je ne puis pardonner à cet homme !

« La tâche d'Eleanor était très-pénible.

Laura ne voulait pas croire, c'est-à-dire qu'elle ne voulait pas reconnaître qu'elle croyait, mais elle n'avait pas la calme assurance qu'une confiance entière et parfaite en son fiancé aurait dû lui donner. Il était inutile de raisonner avec elle. Toute la logique d'Eleanor était impuissante contre la force passionnée de ce cri perpétuel de la jeune fille :

« Je ne veux croire aucun mal de lui : je l'aime, et je ne cesserai pas de l'aimer ! »

Elle ne voulait ni écouter, ni discuter le raisonnement calme d'Eleanor, car mistress Monckton était très-calme dans la certitude de sa défaite, et elle se résignait presque avec désespoir à l'idée que toute lutte avec Lancelot Darrell n'offrait pas d'esérance. Laura ne voulait ni écouter, ni être convaincue. L'homme qu'Eleanor avait vu à Paris n'était pas Lancelot. Il était dans l'Inde à cette époque.

Les lettres qu'il avait envoyées avaient été mises à la poste dans l'Inde et portaient le timbre étranger. Les livres du courtier avaient tort ; qu'y avait-il de plus probable qu'une erreur commise sur ces vilains livres par les commis du stupide courtier ? Bref, d'après le raisonnement de Laura, Lancelot Darrell était victime d'une série de coïncidences. Il s'était rencontré par hasard, à Paris, quelqu'un qui lui ressemblait, à l'époque de la mort de George Vane. Il y avait eu, par hasard, une erreur sur les

livres du courtier. Le personnage représenté sur l'esquisse qu'Eleanor avait dérobée avait, par hasard la figure, du vieillard. Quant à l'histoire du faux, elle déclara qu'elle était toute de la fabrication d'Eleanor, qui l'avait inventée pour retarder le mariage.

« Vous êtes bien cruelle, Eleanor ! s'écria-t-elle. Vous avez agi traitreusement, et je n'aurais pas cru cela de vous.

D'abord vous tombez amoureuse de Lancelot Darrell, puis vous partez et vous épousez mon tuteur, et ensuite, quand vous voyez que vous n'aimez pas mon tuteur, vous portez envie à mon bonheur et vous voulez me brouiller avec Lancelot, mais je ne veux pas être brouillée avec lui. Voilà !

Ce dernier mot décisif fut lâché au milieu d'un torrent de sanglots, et le silence régna ensuite pendant longtemps entre les deux jeunes femmes assises sur le sofa devant le feu qui s'éteignait. Peu à peu, Laura rapprocha sa tête de l'épaule d'Eleanor, puis une petite main, très-froide malgré l'animation de celle à qui elle appartenait, se glissa dans la main de mistress Monckton, qui reposait sur ses genoux, et enfin une voix faible, presque étouffée par les larmes, murmura :

« Croyez-vous qu'il soit méchant ? Oh ! Eleanor, croyez-vous réellement que ce soit lui qui a dépouillé votre pauvre vieux père ?

— Je sais que c'est lui, Laura.